



DAACO avec Solution pour Personnes à Mobilité Réduits

Modèles : Ei208W + Ei200MRF + Ei450

Désignation : SOLUTION DE DETECTION DE CO AVEC INTERRUPTEUR DE CONTROLE RADIOLINK

Aide à la Prescription :

Fourniture et pose de Détecteurs de Monoxyde de Carbone (DAACO) et d'Interrupteur de Contrôle avec interconnexion RF via carte RadioLINK de type Ei Electronics.

- **Ei208W** Détecteur de Monoxyde de Carbone pile lithium scellée 10 ans Interconnectable
- **Ei200MRF** Module RadioLINK avec alimentation pile lithium scellée 10 ans
- **Ei450** Interrupteur de Contrôle RF RadioLINK avec pile lithium scellée 10ans

- Le Détecteur de Monoxyde de Carbone (DAACO) sera **certifié CE EN50291 et NF 292**
- **Il sera alimenté par Pile lithium interne, soudée sur la carte électronique** pour garantir une alimentation durant toute la durée de vie du produit soit 10 ans – La pile ne pourra pas être retirée du détecteur et utilisée dans un autre appareil électrique
- **Le détecteur sera interconnectable en utilisant un module RF RadioLINK (Ei200MRF)**
- Le détecteur sera muni d'un **Bouton double fonction "Test & Silence" d'un diamètre minimal de 2 cm** pour permettre une activation avec une canne ou un balai à partir du sol
- **L'Interrupteur de Contrôle** sera alimenté par **pile lithium scellée 10 ans**. Il sera muni d'un **Bouton multifonction de diamètre minimal de 2,5 cm** et permettra de tester et de mettre en silence le DAAF à une distance d'au moins 50 mètres.
- Au total, 12 détecteurs et accessoires pourront être interconnectés dans un même logement
- **La Durée de vie des produits** devra être de 10 ans – la date de remplacement devra figurer sur chaque produit
- **Garantie minimale : 5 ans**

Nombre et consignes de pose à respecter obligatoirement

Un détecteur de monoxyde de carbone devra être installé **dans chaque pièce où est situé un appareil à combustion (chaudière, chauffe-eau, gazinière, poêle à bois, cheminée à foyer ouvert etc.)**

Dans la pièce où est situé l'appareil à combustion, le détecteur de monoxyde de carbone devra **être fixé par vis au plafond entre 1 à 3 mètres de l'appareil à combustion et à au moins 30 cm des murs ou toute autre obstacle (appliques, grilles d'aération, portes, fenêtres, etc.)**

Ei Electronics SAS

Tél. Service Client : 01 46 94 76 50

www.eielectronics.fr

Email : serviceclient@eielectronics.fr

Rev A 11032021

Recommandation complémentaire pour une meilleure protection

Un détecteur de monoxyde de carbone devra être installé dans le salon et des pièces attenantes à la salle contenant l'appareil à combustion et dans chaque pièce traversée par le conduit d'évacuation des gaz brûlés. Dans les pièces où n'est pas présent l'appareil à combustion, le DAACO sera fixé par vis sur le mur à la hauteur de l'air respirable soit environ 1,5m du sol et éloigné d'au moins 30cm des zones d'air stagnant et des flux d'air.

Recommandation pour le nombre et le positionnement des DAACO



Nombre de DAACO et emplacement – Selon la norme EN50292	
	Au minimum , un détecteur de monoxyde de carbone DAACO devra être installé dans chaque pièce où est présent un appareil à combustion (gaz, fioul, bois, charbon)
	Afin d'améliorer la protection de l'occupant , un ou des DAACO complémentaires pourront être installés dans les pièces régulièrement fréquentées (salon, salle à manger, chambres...) et/ou traversées par un conduit d'évacuation de fumée
Positionnement du DAACO	
	<p>Dans une pièce équipée d'un appareil à combustion, le DAACO devra être fixé par vis au plafond entre 1 et 3 mètres de l'appareil à combustion et à plus de 30 cm des murs et obstacles (appliques, grilles d'aération etc.)</p> <p>Dans une pièce sans appareil à combustion, le DAACO sera fixé par vis sur le mur à la hauteur de l'air respirable soit environ 1,50m, et éloigné de 30cm des zones d'air stagnant et des flux d'air (tels que les portes, les fenêtres, les coins de murs, les VMC, les meubles, les rideaux)</p>